

Montréal, le 15 juin 2021

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**Objet : Demande du Transporteur relative à l'ajout d'une section à  
735-161 kV au poste de la Chamouchouane et d'une ligne  
d'alimentation à 161 kV  
Dossier de la Régie : R-4147-2021**

---

Tel qu'annoncé dans sa lettre du 7 juin dernier<sup>1</sup>, la Régie de l'énergie (la Régie) modifie, comme suit, le calendrier de traitement du dossier, pour les prochaines étapes :

Le 16 juin 2021 à 12h	Date limite pour le dépôt de la preuve de l'AHQ-ARQ
Le 22 juin 2021 à 12h	Date limite pour le dépôt des réponses du Transporteur à la DDR n <sup>o</sup> 3 de la Régie
Le 23 juin 2021 à 12h	Date limite pour le dépôt des DDR à l'AHQ-ARQ
Le 30 juin 2021 à 12h	Date limite pour le dépôt des réponses de l'AHQ-ARQ aux DDR
Le 5 juillet 2021 à 12h	Date limite pour l'argumentation du Transporteur
Le 6 juillet 2021 à 12h	Date limite pour l'argumentation de l'AHQ-ARQ
Le 7 juillet 2021 à 12h	Date limite pour la réplique du Transporteur

---

<sup>1</sup> Pièce [A-0014](#).

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl